

Introduction générale

L'Uniopss a publié, à l'occasion de la campagne pour les élections présidentielles, une « plateforme » qui souligne l'ébranlement de notre société et l'affaiblissement de nos valeurs d'égalité et de fraternité. Elle propose de fonder les politiques sociales à venir sur la restauration de la cohésion sociale et le retour à la confiance, ceci à partir de quatre orientations principales : la promotion d'une société d'inclusion, le maintien du socle solidaire de notre protection sociale, un changement d'état d'esprit dans la conception et la mise en œuvre des politiques sociales et, enfin, la participation de la société civile accompagnée d'un soutien à la vie associative.

Le cycle électoral, présidentiel et parlementaire, venant de s'achever et le temps des décisions sur les politiques étant venu, l'Uniopss présente aujourd'hui ses « Préoccupations prioritaires » élaborées avec ses adhérents. Elles sont nombreuses, parfois techniques, mais elles doivent être lues, non seulement comme des outils de mise en œuvre des quatre objectifs rappelés ci-dessus, mais aussi, au regard de trois préoccupations précises : l'efficacité, le temps, la proximité.

1. **L'efficacité.** Les problèmes que rencontrent aujourd'hui nos compatriotes, notamment les plus fragiles, sont de plus en plus lourds et complexes. L'extension de la pauvreté, de l'exclusion et de la solitude réclament désormais de l'action sociale que celle-ci sache considérer et prendre en compte l'ensemble des besoins sociaux de chacun (insertion, santé, logement,...), besoins de plus en plus souvent imbriqués. Il en est de même dans les domaines des personnes âgées, du handicap, de la petite enfance, de la santé. Question d'efficacité, d'humanité aussi. Ce qui signifie intersectorialité des politiques (dans leur conception comme dans leur mise en œuvre), interministérialité des procédures, décloisonnement des structures. Ce qui devra avoir pour corollaire le développement de la fonction d'accompagnement des personnes, souvent ignorantes de leurs droits ou perdues devant la complexité de ceux-ci.
2. **Le temps.** Les politiques sociales sont, du fait de la « crise », très souvent marquées par l'urgence. On ne saurait leur reprocher de se porter sur les lieux des catastrophes, bien au contraire. Les mesures d'urgence, en ces temps de crise, demeurent indispensables. Mais, les changements lourds que nous vivons, sans doute pour un long moment encore, impliquent de ne pas méconnaître l'horizon du moyen terme. Lutter contre la pauvreté ou contre le mal logement suppose des programmations pluriannuelles. Lutter contre la maladie, les addictions, l'insécurité, exige de développer la prévention et l'éducation. Préparer l'avenir, par exemple avec la politique de la petite enfance, demande que l'on regarde certaines dépenses, comme un investissement nécessaire dont il faut accepter que la « rentabilité » ne soit pas rapide. Les politiques sociales sont des stratégies dont il convient de valoriser les conséquences sociétales de moyen terme.
3. **La proximité.** La pertinence de l'action sociale se mesure d'abord par son ancrage sur le terrain. De ce point de vue, s'il revient à l'État au nom du principe d'égalité, de définir les objectifs d'ensemble et les normes applicables à tous, leur adaptation au terrain doit toujours être ménagée. Plus la décision touche directement la personne, plus le niveau de décision doit être rapproché. C'est en fonction de ce principe que devraient être reconsidérés l'étagement des niveaux et la répartition des responsabilités dans notre organisation politico-administrative. Toute réforme des collectivités territoriales, notamment, devrait tenir le plus grand compte de cet impératif.

Mais la proximité, c'est aussi le maintien d'une présence associative, même de taille modeste, à portée de ceux qui ont besoin d'elle, c'est la préservation du lien qu'elle leur assure avec la société, c'est l'entretien d'un foyer de chaleur qui est l'un des ingrédients de la cohésion sociale. Les indicateurs économiques du « new public management » trop souvent mis en avant par les administrations, devraient être fortement tempérés pour tenir compte de ces réalités.

Les orientations, les mesures que présente l'Uniopss dans ce document sont, enfin, guidées par deux préoccupations, pour elle majeures : le souci de la situation des plus fragiles, des plus vulnérables, de ceux au milieu desquels nous vivons d'une part, et le désir de refonder avec la puissance publique une relation véritablement partenariale puisque notre vocation demeure le service de l'intérêt général.

Dominique BALMARY
Président de l'Uniopss